

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Lion Électrique et Day & Ross participent à Run on Less, un événement majeur de mobilité électrique en Amérique du Nord

Visionnez la vidéo ici (en anglais) : <https://runonless.com/videos/day-ross-and-the-lion-electric/>.

MONTRÉAL, le 3 septembre 2021 – La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), un fabricant de premier plan de véhicules de poids moyens et lourds entièrement électriques, annonce aujourd’hui sa participation à Run on Less organisé par la North American Council for Freight Efficiency (NACFE) et le Rocky Mountain Institute’s (RMI), la plus importante démonstration des technologies de camionnage électrique en Amérique du Nord en partenariat avec Day & Ross, une des plus grandes entreprises de transport au Canada.

Les camions Lion6 vendus à Day & Ross peuvent parcourir plus de 320 km avec une seule recharge et seront utilisés par l’entreprise pour ses différents itinéraires de livraison. D’ailleurs, l’entreprise effectue actuellement des évaluations dans ses différentes installations pour permettre le meilleur déploiement possible de sa flotte électrique.

Run on Less met de l’avant 13 flottes de camions électriques de classe 3 à 8, incluant des camions de livraison, des camions-cubes de poids moyens et des tracteurs semi-remorques en opération présentement aux États-Unis et au Canada, incluant la région métropolitaine de Montréal, là où les camions de Day & Ross seront en circulation. Pendant trois semaines, les données amassés par NACFE et RMI feront la démonstration des avantages de l’électrification, incluant la diminution des coûts pour les opérateurs et la réduction des émissions. Ce sera aussi l’occasion d’évaluer les infrastructures nécessaires ou encore les besoins de formation qui y sont associés.

"C’est un grand plaisir pour Lion de participer cette année à l’événement *Run on Less* avec les camions de la flotte de notre client Day & Ross. *Run on Less* est une plateforme fantastique nous permettant de présenter l’ensemble des bénéfices de nos camions électriques Lion qui sont disponibles sur le marché " a mentionné Marc Bédard, président – fondateur de Lion Électrique.

"Cet investissement est une étape cruciale de notre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces camions électriques nous aideront à évaluer la performance de cette technologie au sein de notre chaîne d’approvisionnement, ainsi que la façon dont

ils nous aideront à atteindre nos objectifs à long terme " a conclu Bill Doherty, président et chef de la direction de Day & Ross.

Tous les véhicules de Lion sont conçus pour être électrique à 100% et produits en Amérique du Nord. Depuis plus de 10 ans, Lion a établi sa réputation en tant que chef de file du secteur des véhicules lourds zéro-émission avec sur le marché actuellement plus de 400 véhicules électriques en Amérique du Nord et plus de 12 millions de km parcourus depuis 2016.

À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

[Lion Électrique](#) est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100% électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble tous les composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité de ses utilisateurs et leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout de notre qualité de vie. Les actions Lion sont transigées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment des déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des déclarations prospectives et devraient être traitées ainsi.

Les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes comme « croire », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », et « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et par des mots comme « potentiel », « éventuel », « futur », « cible », « tendances », « indications », « estimations » et d'autres termes semblables qui indiquent des faits ou des tendances à venir ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes.

La société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques, commerciales et opérationnelles lors de la préparation et de la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment le fait que Lion sera en mesure de conserver et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis et de son usine de batteries au Québec, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure et que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de maintenir les avantages qu'elle tire des subventions gouvernementales et des incitations économiques et que Lion sera en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements

futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes étant donné qu'elles se rapportent à des faits et dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : tout changement défavorable dans les conditions économiques, commerciales, de marché, financières, politiques et juridiques générales aux États-Unis et au Canada, y compris les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19 et l'émergence de variantes de COVID-19 et de taux variables de vaccination dans divers pays; l'incapacité de Lion à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle avec succès et de manière économique et à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; la dépendance de Lion à l'égard des dirigeants clés et toute incapacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé; l'incapacité de Lion à exécuter sa stratégie de croissance; toute fluctuation défavorable et toute volatilité du prix des matières premières incluses dans les composants clés utilisés pour fabriquer les produits de Lion; la dépendance de Lion à l'égard des fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; l'incapacité de Lion à maintenir sa position concurrentielle; l'incapacité de Lion à réduire ses coûts d'approvisionnement au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de Lion; toute réparation et/ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie des produits ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes informatiques ou toute violation ou incident relevant de la cybersécurité et de la perte de la confidentialité des données; la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques ou la diminution de la nécessité de telles subventions; les catastrophes naturelles, les épidémies ou pandémies, les boycotts et les événements géopolitiques; de même que l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être engagée contre la Société de temps à autre.

Ces risques et incertitudes ainsi que d'autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits de façon plus détaillée à la rubrique intitulée « Risk Factors » du prospectus définitif de la Société daté du 5 mai 2021 (le « prospectus canadien ») déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») et dans la déclaration d'inscription sur formulaire F-1 (la « déclaration d'inscription ») déposée auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») et déclarée en vigueur le 14 juin 2021, ainsi que dans d'autres documents déposés publiquement auprès de l'AMF et de la SEC. Bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de la Société qui ne peut pas les prédire. Toutes les déclarations prospectives faites par la Société ou par des personnes agissant pour son compte sont expressément et entièrement présentées sous réserve de la mise en garde qui figure dans le prospectus canadien, la déclaration d'inscription et les autres documents déposés auprès de l'AMF et de la SEC ainsi que des facteurs de risque qu'ils contiennent.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, vous ne devriez pas vous fier outre mesure à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne s'appliquent qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser l'information prospective en raison de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où la législation en valeurs mobilières applicable l'y contraint.

Personnes-ressources :

MÉDIAS

Lion Électrique

Patrick Gervais

Vice-président marketing et communications

Patrick.Gervais@thelionelectric.com

514-992-1060

INVESTISSEURS

Lion Électrique

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, relations avec les investisseurs et développement durable

Isabelle.Adjahi@thelionelectric.com

450-432-5466, extension 171

